



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de la protection des populations**

**Service Protection de l'environnement
Pôle installations classées et environnement**

TOKAI COBEX SAVOIE

30 rue Louis Jouvét

Dossier suivi par : Olivier GUIBERT
Tél : 04 72 61 37 81
Mél : ddpp-pe@rhone.gouv.fr

69200 VENISSIEUX

**DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS
AU TITRE DE L'ARTICLE L. 122-1 IV ALINÉA 2 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

ACCUSE DE RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET

Projet : Projet BAM (Battery Anode Material) - Broyage / Micronisation / Tamisage /
Conditionnement / Expédition du graphite pour les batteries des véhicules électriques

Localisation : 30,rue Louis Jouvét – 69 200 VENISSIEUX

Pétitionnaire : SAS TOKAI COBEX SAVOIE

Réception du dossier complet le : 10 mars 2022

N° d'enregistrement de la demande : 69-DDPP-032

La décision de la nécessité ou non de réaliser une évaluation environnementale sera rendue dans un délai de 35 jours, soit au plus tard le 14 avril 2022.

L'absence de réponse de l'autorité environnementale dans le délai de 35 jours vaut obligation de réaliser une évaluation environnementale.

La directrice départementale,
par délégation

L'adjointe au chef de service


Anabelle BIZIERE